Annuaire suisse de politique de développement

2004

Faits et statistiques

institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Vol. 23 Nº 1

Table des matières

Introduction XIII

1re partie : Faits 1

1. Politique extérieure

1.1.La Suisse et l'ONU 3

- *Bilan du Conseil fédéral après l'adhésion à l'ONU*
- *L'adhésion à l'ONU vue par la société civile et par la population*
- *La 58e Assemblée générale de l'ONU*
- *Contributions de la Suisse au système des Nations unies*
- *Sommet mondial de l'ONU sur la société de l'information*

1.2. La politique de la Suisse concernant l'Irak 7

- *Inspection de l'armement et désarmement*
- *La guerre contre l'Irak*
- *Occupation et reconstruction*

1.3. Autres activités en politique étrangère 10

- *Initiative de Genève : un projet de paix pour le Proche-Orient*
- *Relations au niveau européen*

2. Coopération avec les pays en développement

2.1. Volume de l'APD des pays du CAD et de la Suisse 14

- *APD fournie par l'ensemble des membres du Comité d'aide au développement (CAD)*
- *APD fournie par la Suisse*
- *Programme d'allégement budgétaire 2003*

2.2. Coopération au développement de la Suisse en 2002 18

- *La Direction du développement et de la coopération (DDC) et la division « Coopération économique au développement » du seco*

2.3. Coopération technique et aide financière de la DDC en faveur des pays du Sud 20

2.3.1 Nouveau Message sur la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (2004-2007) 21

- *Points forts du message*
- *Ouverture d'un nouveau crédit-cadre (2004-2007)*
- *La coopération bilatérale au développement*
- *La coopération multilatérale au développement*
- *Débats parlementaires*

2.3.2 Thèmes prioritaires de la DDC et documents stratégiques parus en 2003 27

- *Bonne gouvernance*
- *Accès aux technologies de l'information*
- *Développement social*
- *Environnement*

- *Culture*
- *Prévention et résolution des conflits*
- *Revenus et emplois*

2.4. Mesures de politique économique et commerciale du seco 30

2.4.1 Nouveau Message concernant la continuation du financement des mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement (2003-2008) 30

- *Utilisation des crédits et évaluation du 5e crédit-cadre (1996-2002)*
- *Evaluation générale du 5e crédit-cadre*
- *Débats parlementaires*
- *Réactions au 6e crédit-cadre du seco*

2.4.2 Les principales nouveautés du message du 20 novembre 2002 35

- *La Stratégie post-Doha pour la coopération commerciale de la Suisse*
- *Participations du seco dans des intermédiaires financiers visant à améliorer le financement des entreprises privées*
- *La promotion des partenariats entre les secteurs public et privé («public-private Partnership» – PPP)*
- *Le renforcement du secteur financier*
- *L'aide budgétaire*

3. Coopération avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI

3.1. Cadre général 41

3.2. Dépenses 2002 43

- *Europe centrale et Etats baltes*
- *Europe du Sud-Est*
- *Communauté des Etats indépendants*

3.3. Analyse et bilan de la coopération 46

- *Analyse du processus de transition*
- *Evaluation des programmes communs du seco et de la DDC*

3.4. Conférence annuelle 2003 50

4. Aide humanitaire

4.1. Versements d'aide humanitaire en 2002 52

- *Répartition géographique de l'aide humanitaire en 2002*

4.2. Engagement humanitaire de la Suisse envers l'Irak 53

- *Rencontre internationale humanitaire sur l'Irak, Genève*
- *Actions humanitaires suisses en Irak*

4.3. Engagement humanitaire multilatéral de la Suisse 55

4.4. Comité international de la Croix-Rouge (CICR) 56

- *Conférence internationale sur les personnes portées disparues organisée par le CICR en février 2003*
- *28e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

5. Politique économique extérieure

5.1. Grands axes de la politique économique extérieure 61
- *Rapport sur la politique économique extérieure*
- *Relations Suisse-Union européenne*
- *Promotion des exportations*

5.2. Accords économiques internationaux 66
- *Accords de libre-échange entre les Etats de l'AELE et des Etats tiers*

5.3. Garantie contre les risques à l'exportation (GRE) 69
- *Grandes lignes du fonctionnement de la GRE*
- *Financement de la GRE*
- *Projet de révision de la loi sur la GRE*
- *Nouvelles garanties accordées en 2002*
- *Total des engagements de la GRE*
- *Normes sociales et environnementales*

5.4. Contrôle des exportations 75

5.5. Sanctions et embargos 77
- *Commerce des diamants bruts*

6. Le commerce mondial

6.1. Evolution des relations commerciales 82
- *Commerce mondial des marchandises par région*
- *Place des pays en développement dans le commerce mondial*

6.2. Organisation mondiale du commerce (OMC) 83
- *Enjeux et résultats de la Conférence ministérielle de Cancún*
- *Thèmes de négociation*
- *Réactions suite à l'échec de Cancún*
- *Nouvelles accessions à l'OMC*

6.3. Initiative en faveur du coton 96
- *Production et commerce mondiaux de coton*
- *Présentation de l'initiative en faveur du coton*
- *Originalité de la demande*
- *Position des pays membres de l'OMC*
- *Résultat de la démarche à Cancún*

7. Relations financières internationales

7.1. Flux financiers vers les pays en développement et en transition 105
- *Flux financiers privés*
- *Financement public du développement*
- *Transferts des migrants*
- *Exportations de capitaux des pays en développement*
- *Facilité financière internationale*

7.2. Investissements internationaux 109
- *Rapport 2003 de la CNUCED sur l'investissement dans le monde*
- *Investissements directs de la Suisse*

7.3. Endettement extérieur 112
- *Tendances*
- *L'initiative PPTE*
- *Dettes publiques*
- *Réaménagement de dettes publiques*
- *Dettes commerciales*
- *Autres mesures de désendettement prises par la Suisse*

7.4. Institutions financières internationales 117

7.4.1 Les institutions de Bretton Woods (IBW) dans le contexte international 117
- *Le nouveau partenariat pour le développement*
- *Accorder davantage de poids aux pays en développement dans le cadre des IBW*
- *Le DSRP – un principe qui s'impose peu à peu*
- *Commerce et développement*
- *Rapport au Parlement sur le rôle de la Suisse au sein des IBW*

7.4.2 Fonds monétaire international (FMI) 120
- *Volume de crédits toujours élevé*
- *Surveillance et prévention de crises*
- *Améliorer la réglementation pour surmonter les crises*
- *Le Bureau d'évaluation indépendant*
- *Autres activités de la Suisse au sein du FMI*

7.4.3 Banque mondiale 124
- *Activité financière*
- *Stratégie et actions de la Banque mondiale*
- *Coopération bilatérale entre la Suisse et la Banque mondiale*

7.4.4 Les sessions des institutions de Bretton Woods 126

8. Place financière suisse

8.1. Secret bancaire et évasion fiscale 131
- *Accord sur la fiscalité de l'épargne entre la Suisse et l'Union européenne*
- *Place financière suisse et secret bancaire*
- *Campagne des organisations de développement contre l'évasion fiscale*

8.2. Obligation de diligence liée à l'acceptation de fonds 135

8.3. Lutte contre le blanchiment 135
- *Nouvelle Ordonnance de la Commission fédérale des banques sur le blanchiment de capitaux*
- *Rapport annuel 2002 du MROS*
- *Travaux du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI)*

8.4. Lutte contre la criminalité 140

8.5. Lutte contre la corruption 141
- *Nouvelle Convention des Nations unies de lutte contre la corruption*

9. Développement humain et droits de l'homme

9.1. Sommet mondial sur la société de l'information, phase I, Genève, 10-12 décembre 2003 147
- *Les dernières étapes du processus préparatoire*

❑ *Les documents adoptés par les Etats*
❑ *Le bilan officiel : évaluation positive et* satisfecit *des organisateurs*
❑ *Le bilan critique des acteurs non étatiques*
❑ *De Genève à Tunis*

9.2. UNESCO Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture 159

❑ *Les origines*
❑ *Crise et réformes*
❑ *Mandat de l'UNESCO*
❑ *Structure de l'UNESCO*
❑ *Financement de l'UNESCO*
❑ *La Suisse et l'UNESCO*
❑ *32e Conférence générale de l'UNESCO*
❑ *Projet de convention internationale concernant la diversité culturelle*
❑ *Election de la Suisse au Conseil exécutif de l'UNESCO*
❑ *Position de la Suisse*
❑ *Retour des Etats-Unis à l'UNESCO*

9.3. Conférences internationales 166

❑ *Conférence internationale du travail*
❑ *Assemblée mondiale de la santé à l'OMS*

9.4. Politique des droits de l'homme 168

❑ *Cour pénale internationale*
❑ *Session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies*
❑ *Conventions internationales*
❑ *La Suisse et le dialogue sur les droits de l'homme*
❑ *Commission fédérale des droits de l'homme*

10. Environnement et développement

10.1. Développement durable en Suisse 175

❑ *Mesure du développement durable*
❑ *Objectifs des organisations écologistes en matière de développement durable*

10.2. Suivi de Johannesburg 178

❑ *Commission des Nations unies pour le développement durable*
❑ *Encouragement de modes de production et de consommation durables*

10.3. Mise en œuvre de la Convention-cadre sur les changements climatiques 179

❑ *Ratification du Protocole de Kyoto*
❑ *9e Conférence des parties à Milan*
❑ *Politique climatique de la Suisse*

10.4. Année mondiale de l'eau 2003 184

❑ *3e Forum mondial de l'eau, mars 2003*
❑ *Rapport « Les actions pour l'eau dans le monde »*
❑ *Forum alternatif de l'eau, Florence*
❑ *Les actions menées au niveau suisse*

10.5. Autres événements liés à la politique environnementale 189

❑ *Commerce et utilisation de substances et déchets toxiques*
❑ *Protection de la couche d'ozone*
❑ *Convention sur la biodiversité et Protocole de Cartagena*
❑ *Convention sur la lutte contre la désertification*
❑ *Stratégie environnementale pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale*

11. Politique de paix et politique de sécurité

11.1. Projet de loi et crédits-cadres ayant trait à la politique de paix 196

- *Loi fédérale et crédit-cadre concernant des mesures de gestion civile des conflits et de promotion des droits de l'homme*
- *Crédit-cadre pour des mesures relatives à la promotion civile de la paix au DDPS*

11.2. Principales activités relevant de la politique de paix 197

- *Processus de paix laborieux au Sri Lanka*
- *Echec des efforts de paix dans la province d'Aceh, en Indonésie*
- *Le système FAST*

11.3. Sécurité humaine 200

- *Sécurité humaine – Une notion nouvelle*
- *La sécurité humaine dans la politique étrangère de la Suisse*
- *Réseau de la sécurité humaine*
- *Armes légères*
- *Mines antipersonnel*

11.4. Désarmement chimique 205

11.5. Armée XXI : éléments de la politique de paix et de sécurité 206

12. Politique d'asile et questions migratoires

12.1. Politique d'asile 209

- *Demandes d'asile déposées*
- *Octroi de l'asile*
- *Décisions fédérales en matière d'asile*
- *Mesures de politique sociale*
- *Politique extérieure en matière de migration*
- *La politique d'information de l'ODR*

12.2. Politique de migration 218

- *Bilan de la libre circulation avec l'UE*
- *L'élargissement de l'UE à l'Est*
- *Les sans-papiers : un dossier en suspens*

12.3. Politique d'intégration 219

- *Ordonnance d'intégration*
- *Naturalisations : le Conseil des Etats et le Tribunal fédéral se prononcent*
- *Droits politiques : des pas hésitants*

13. Législation du commerce de l'art en Suisse

- *Quelques données chiffrées* 225
- *La Suisse et le marché de l'art*
- *Conventions internationales relatives au commerce de biens culturels*
- *La convention de l'UNESCO de 1970*
- *Un long processus législatif*
- *Message du Conseil fédéral*
- *Débat aux Chambres*
- *Pillage des biens culturels en Irak – position de la Suisse*

2e partie : Statistiques 235

Introduction 237

1. Commerce

Commentaire 241

1.1. Structure géographique du commerce extérieur de la Suisse 244

- *Principaux courants commerciaux : importations, exportations, solde de la balance commerciale*
- *Commerce avec le tiers-monde : importations, exportations, solde de la balance commerciale*
- *Principaux fournisseurs et clients de la Suisse*
- *Evolution du commerce avec quelques pays partenaires commerciaux*

1.2. Composition des échanges de la Suisse avec le tiers-monde 251

- *Ensemble des pays du tiers-monde*
- *Ensemble du monde*
- *Principaux exportateurs de pétrole*
- *Principaux exportateurs d'articles manufacturés*
- *Autres pays du tiers-monde*
- *Pays les moins avancés (PMA)*

1.3. Origine et destination des marchandises échangées entre la Suisse et le tiers-monde, par catégories 254

- *Matières premières et demi-produits*
- *Produits énergétiques*
- *Biens d'équipement*
- *Biens de consommation*
- *Métaux précieux et pierres gemmes*
- *Objets d'art et antiquités*

2. Flux financiers

Commentaire 261

2.1. Aperçu général des flux financiers destinés aux pays en développement 265

- *Flux nets en provenance de la Suisse*
- *Flux nets en provenance des pays membres du CAD*

2.2. Relations entre le revenu national brut, les flux nets de capitaux privés et l'aide publique au développement 267

- *Comparaisons entre les pays membres du CAD*

2.3. Aperçu des relations financières avec le monde 268

- *Emprunts de débiteurs étrangers*
- *Avoirs et engagements à l'étranger des banques établies en Suisse*

2.4. Investissements directs suisses à l'étranger 274

- *Répartition géographique des flux et stocks d'investissements par année*
- *Effectif du personnel en fin d'année*

3. Aide publique au développement

Commentaire 281
3.1. Vue d'ensemble de l'aide publique et privée versée par la Suisse 286
- *Aide publique au développement APD pour les pays en développement*
- *Aide publique aux pays d'Europe centrale et orientale et pays en développement plus avancés*
- *Dons des organismes privés bénévoles*

3.2. Vue d'ensemble de l'aide publique et privée versée par les pays du CAD 288
- *Aide publique au développement pour les pays en développement*
- *Aide publique aux pays d'Europe centrale et orientale et pays en développement plus avancés*
- *Dons des organismes privés bénévoles*

3.3. Aide publique et privée en Suisse aux pays en développement et aux pays en transition 289
3.4. Aide publique au développement 291
- *Les vingt premiers pays destinataires*

3.5. Contributions multilatérales d'aide publique au développement et d'aide publique, par organisation 292
3.6. Contributions cantonales destinées aux pays en développement et aux pays en transition 294
3.7. Contributions communales destinées aux pays en développement et aux pays en transition 296
3.8. Aide privée des ONG, projets financés par les fonds privés 298
3.9. Aide privée des ONG, projets financés par les fonds privés des ONG sans les contributions publiques des canton/communes et de la Confédération 299

4. Relations de la Suisse avec les pays en développement et en transition 287

4.1. Synthèse des relations de la Suisse avec les pays en développement et les pays en transition 301
4.2. Relations avec les pays en développement 302
4.3. Relations avec les pays en transition 306

5. APPENDICE

5.1. Taux de change et remarques 307
5.2. Composition des groupes de pays 307
- *Statistique du commerce international*
- *Statistiques des flux financiers et de l'aide publique de développement*

5.3. Principales sources 310

Index 311
Abréviations 329
Liste des pays bénéficiaires de l'aide établie par le CAD 335

3. Coopération avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI*

Ces dernières années, la Suisse a consacré quelque 190 millions de francs par an à sa coopération avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI. Ce montant équivaut à 8% environ des dépenses totales de la coopération suisse au développement. Les débuts de la coopération avec l'Est remontant à plus de douze ans et la préparation d'une nouvelle base légale étant à l'ordre du jour, la DDC et le seco ont fait analyser les activités menées jusqu'ici pour en tirer un bilan et les évaluer. Le bilan établi indique que si les efforts consentis en matière de transition ont certes été couronnés de succès, surtout en Europe centrale et du Nord-Est, beaucoup reste à faire car d'énormes besoins subsistent dans les domaines social et institutionnel. Les évaluateurs ont confirmé que la Suisse est dans l'ensemble parvenue à orienter efficacement ses activités sur les besoins prioritaires des pays bénéficiaires et qu'elle a su faire preuve de souplesse pour s'adapter à l'évolution des enjeux. Pour l'année 2002, la DDC et le seco ont pour la première fois réuni dans un seul rapport les informations qu'ils publiaient jusqu'alors en trois rapports distincts (coopération au développement, coopération avec l'Europe de l'Est et aide humanitaire). En coopérant avec les pays d'Europe de l'Est, la Suisse entend surtout aider les pays concernés à achever le processus de transition là où il ne l'est pas encore et contribuer ainsi à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

3.1. Cadre général

L'Europe de l'Est et la Communauté des Etats indépendants (CEI) regroupent 27 pays (voir liste dans le tableau 15). En effet, l'effondrement de l'Union soviétique et l'éclatement de la Yougoslavie ont subdivisé les 9 pays qui occupaient ce territoire en 27 Etats indépendants. La région se distingue par une grande diversité culturelle et géographique qui transparaît aussi dans la variété des voies qu'emprunte le long et difficile processus de transition. En 2002, huit pays de la région ont été invités à rejoindre l'Union européenne en 2004, et deux autres (Bulgarie et Roumanie) suivront en 2007.

La coopération suisse avec les pays de l'Est a débuté en 1990 et en 1991 par des projets menés avec la Pologne, avec ce qui était alors la Tchécoslovaquie et avec la Hongrie. En 1995, un arrêté fédéral[1] adopté pour dix ans a doté cette coopération d'une base légale. La coopération a pour but de promouvoir et de renforcer l'Etat de droit et la démocratie, de développer des institutions politiques stables et d'encourager un développement économique et social durable conforme aux principes de l'économie de marché.

* Par Monika Egger, économiste, consultante dans le domaine de l'économie et du développement.

[1] Arrêté fédéral du 24 mars 1995 concernant la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

Trois crédits de programme, totalisant 3050 millions de francs, définissent le cadre financier des activités de la DDC et du seco.

Tableau 14: Crédits de programme (en millions de francs)

Date du message		Durée de validité[a]	Millions de fr.
22.11.1989	1er crédit de programme	3 ans	250
23.9.1991	2e crédit de programme	3 ans	800
1.7.1992	Augmentation et prolongation	3 ans au minimum[b]	600
19.8.1998	3e crédit de programme	4 ans au minimum	900
14.11.2001	Augmentation et prolongation	Jusqu'à fin 2004	500
Total			**3050**

Source: DDC et seco.

[a] La durée prévue n'a qu'une valeur indicative, car le temps qui s'écoule jusqu'à l'engagement de la totalité du crédit dépend de l'évolution de la situation dans les pays partenaires.

[b] Le total était entièrement engagé à fin 1999.

Deux offices fédéraux distincts, l'un au sein du DFAE et l'autre au sein du DFE, sont chargés de planifier et de mener les activités. Au sein du DFE, il s'agit du service Coopération économique au développement de la Direction des affaires économiques extérieures, qui fait partie du seco, et, au sein du DFAE, c'est la Division pour la coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI (DCEE), qui fait partie de la Direction du développement et de la coopération (DDC). En 2003, la DCEE a changé de nom pour devenir le Domaine Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI. La DDC est compétente pour la «coopération technique»: création d'institutions, renforcement organisationnel, formation, formation continue et services de conseils. Elle classe ses activités dans les domaines suivants: politique et organisation de l'Etat, économie et formation, science et culture, agriculture, santé et affaires sociales, énergie et environnement. Le seco est, quant à lui, compétent pour appliquer les instruments de la coopération financière. Ceux-ci comprennent des contributions financières (aides financières à fonds perdus), des aides à la balance des paiements, des mesures de promotion des investissements (y compris des garanties de crédits) et la promotion commerciale. La coopération intervient sur le moyen et le long terme et son organisation est définie dans les programmes par pays ou dans les programmes régionaux que la DDC et le seco planifient ensemble. Ces programmes sont toujours élaborés à partir des besoins des pays bénéficiaires. La DDC et le seco ne réalisent pas eux-mêmes les projets mais confient des mandats à des partenaires, qui peuvent être des entreprises privées, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche, des universités, des institutions culturelles et des administrations publiques aussi bien que des organisations internationales. La DDC et le seco gèrent ensemble des bureaux de coopération dans les pays partenaires.

Si la DDC et le seco coopèrent avec les pays de l'Est, c'est pour appuyer les pays concernés dans leurs efforts de transition (notamment pour ce qui est d'adapter ou de créer des institutions politiques, économiques et de la société civile). Par ses activités, cette coopération contribue aussi à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La lutte contre la pauvreté y occupe en effet une place prépondérante et constitue, si l'on considère la pauvreté persistante de larges couches de la population dans les pays partenaires, le principal enjeu dans l'instauration d'un développement social durable.

Il reste encore à intégrer systématiquement la mise en œuvre des objectifs de développement spécifiques dans les programmes et les projets.

3.2. Dépenses 2002[2]

Les dépenses que la Suisse consacre à la coopération avec les pays de l'Est et de la CEI représentent 8 % environ de la somme totale dédiée à la coopération au développement. Ces dernières années, les versements alloués à la coopération avec l'Est ont avoisiné 190 millions de francs par an. Le tableau 15 illustre le volume et l'évolution depuis 1995 des versements destinés aux différents pays (classés par ordre alphabétique). Le tableau 16 range les dépenses par zones géographiques et par secteurs pour 2002. Ces deux tableaux permettent de suivre l'évolution de la coopération avec les pays de l'Est et d'identifier ses priorités géographiques.

❏ *Europe centrale et Etats baltes*

Depuis 1995, la DDC et le seco se désengagent progressivement de cette région et la Suisse n'a plus de projet en cours dans les pays qui adhéreront à l'Union européenne en 2004 (République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne et Slovénie). Seules quelques rares activités y ont été maintenues, comme celles qui s'inscrivent dans le cadre du programme de sûreté nucléaire en République slovaque.

❏ *Europe du Sud-Est*

C'est cette région qui est prioritaire dans la coopération suisse avec les pays de l'Est puisqu'elle absorbe plus de la moitié des ressources que la DDC et le seco consacrent à l'Europe de l'Est et à la CEI. Les activités de la Suisse correspondent en fait aux priorités du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et dénotent la volonté d'instaurer un développement politique et économique à la fois stable et durable dans cette région. Les projets et programmes soutenus par la DDC et par le seco s'inscrivent essentiellement dans des domaines appartenant aux secteurs prioritaires (tableau 16).

La Roumanie et la Bulgarie comptent parmi les pays prioritaires de la coopération suisse et continueront à bénéficier de l'aide suisse jusqu'à leur entrée dans l'Union européenne en 2007. Depuis 1995, la Bosnie et Herzégovine s'est vu accorder l'appui le plus important, 110,2 millions de francs au total. Elle est suivie par la République fédérale de Yougoslavie – devenue Serbie-et-Monténégro en 2003 – à qui la Suisse a alloué 94,8 millions de francs depuis les élections de 1999. La province du Kosovo a été placée sous mandat de l'ONU en 1999 et occupe depuis 2000 sa place à elle dans les statistiques. Enfin, depuis 1992, la Suisse apporte un soutien ininterrompu à la transition en Albanie et en Macédoine et mène quelques petits projets en Croatie.

[2] La DDC et le seco ont pour la première fois publié les données concernant leurs activités en 2002 – coopération bilatérale et multilatérale avec les pays en développement et avec les pays en transition et aide humanitaire de la Confédération – dans un seul rapport, de sorte que les diverses informations chiffrées ont été regroupées ou résumées. Le contenu est dès lors moins exhaustif que les années précédentes. A l'inverse, les pages Internet de la DDC et du seco se sont enrichies de quelques indications supplémentaires : <www.ddc.admin.ch> et <www.seco-cooperation.ch>.

Outre les programmes bilatéraux, la DDC finance également des programmes régionaux visant à promouvoir la culture, la sûreté nucléaire et la réforme de la police et du système judiciaire. La Suisse soutient par ailleurs des programmes régionaux réalisés dans le cadre du Pacte de stabilité, par exemple dans les domaines que sont la promotion de la démocratie, la prévention des conflits, la lutte contre la corruption, l'aide au retour des réfugiés, la lutte contre la traite d'êtres humains, ainsi que d'autres projets qui concernent entre autres la protection transfrontalière de la nature et de l'environnement et le dragage du lit du Danube pour rétablir une navigation régulière sur le fleuve dans la région de Novi Sad en Serbie.

❑ *Communauté des Etats indépendants*

CEI-7

En 2002, la Banque mondiale a subdivisé la CEI en plusieurs groupes et a donné le nom de CEI-7 au groupe qui réunit les sept pays les plus pauvres de la région : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan et Tadjikistan. La part de leur population vivant en dessous du seuil de pauvreté est si grande et leur endettement si élevé que ces pays remplissent les conditions pour bénéficier de programmes spéciaux de la Banque mondiale dans la lutte contre la pauvreté[3]. Il s'agit des pays auxquels la Suisse a aussi – dans la mesure du possible – apporté son soutien. La DDC et le seco ont ainsi progressivement développé leurs activités au Kirghizistan, au Tadjikistan et, ces deux dernières années, également en Ouzbékistan pour en faire un véritable programme régional. La situation politique qui règne dans le Caucase – formé par la Géorgie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie – entrave la coopération, mais ses activités se poursuivent néanmoins car elles répondent à un besoin urgent au sein des populations.

Reste de la CEI

Le reste de la CEI comprend le Kazakhstan, la Russie, l'Ukraine et le Bélarus. Pour des motifs relevant de la politique étrangère, la Russie a très vite compté parmi les pays partenaires de la coopération suisse avec l'Est, tandis que l'Ukraine n'a rejoint ce groupe que vers la fin des années 1990. Le Bélarus et le Kazakhstan étant dirigés par des régimes autocratiques, la Suisse n'y est pas très active. Le seco réalise des projets dans les domaines de la promotion du commerce et des investissements au Kazakhstan, mais la Suisse ne mène aucun projet au Turkménistan pour des raisons politiques (dictature).

[3] Melzer Alexander, *Die Transition und ihre Schatten – Zwölf Jahre Ostzusammenarbeit – Evaluation 2003/04*, vol. 1, rapport pour la DDC et le seco, Tulum ltd, Berne, DDC, p. 37.

Tableau 15: DDC (DCEE)-seco : versements au titre de la coopération avec les pays de l'Est, versements totaux par an, 1995-2002 (en millions de francs)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	1995-2002
Albanie	13,3	14,9	5,7	3,2	10,9	10,0	8,4	13,8	80,1
Arménie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	2,5	4,5
Azerbaïdjan	0,0	0,0	0,0	0,9	0,1	0,7	1,1	8,3	11,2
Bélarus	0,4	6,0	1,3	0,3	0,2	0,0	0,4	0,0	8,6
Bosnie et Herzégovine	6,5	18,4	4,9	11,4	20,9	14,1	14,7	19,3	110,2
Bulgarie	8,6	3,8	11,2	7,5	16,3	12,4	18,9	8,4	87,0
Croatie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5	1,3	1,4	0,8	4,1
Estonie	3,2	0,0	5,1	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	12,4
Géorgie	0,0	0,9	1,2	0,3	0,7	1,0	1,4	2,5	8,0
Hongrie	8,5	6,1	2,9	13,9	0,0	7,8	7,7	0,0	46,9
Kazakhstan	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,3
Kirghizistan	9,4	3,4	12,3	7,2	8,2	9,9	7,9	21,3	79,5
Kosovo[a]	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,9	18,0	16,0	44,9
Lettonie	4,6	0,5	3,0	4,8	4,0	1,5	1,0	0,1	19,5
Lituanie	1,6	0,4	3,6	2,1	0,0	0,0	0,1	0,1	7,9
Macédoine	4,1	3,6	5,9	2,8	5,8	15,6	9,0	8,8	55,6
Moldavie	0,0	2,5	0,1	1,4	1,3	1,1	0,2	0,3	6,9
Ouzbékistan	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,2	2,0	4,5	8,7
Pologne	8,7	16,3	2,8	1,5	0,2	0,1	0,1	0,0	29,7
République tchèque	5,6	4,2	4,8	1,2	0,2	0,0	0,0	0,0	16,0
Roumanie	7,2	5,0	10,1	10,7	12,0	16,9	7,5	8,6	77,9
Russie	8,4	21,0	17,4	16,5	12,4	9,6	8,1	11,3	104,7
Slovaquie	6,0	1,4	1,0	5,1	5,2	2,8	0,0	0,1	21,6
Slovénie	1,3	0,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3
Tadjikistan	0,0	0,0	5,3	1,9	1,5	5,5	9,4	6,5	30,1
Ukraine	0,3	3,6	12,3	9,6	8,0	14,2	2,8	6,0	56,9
Yougoslavie (RF)[b]	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4	34,0	39,6	17,8	94,8
Ensemble de la région	18,0	30,4	20,1	30,3	48,6	33,8	42,3	40,3	263,8
Total	**115,7**	**143,3**	**131,1**	**136,8**	**161,4**	**204,7**	**204,2**	**197,4**	**1294,6**

Source : DDC/seco.

[a] Du point de vue légal, la région du Kosovo est une province de la Serbie-et-Monténégro. En 1999, elle a toutefois été placée sous mandat de l'ONU et a ainsi été soustraite au contrôle de la République fédérale de Yougoslavie. A partir de 2000, il faut encore ajouter aux montants ci-dessus les versements provenant de l'ODR : 8,5 millions en 2000, 15 millions en 2001 et 10,2 millions en 2002.

[b] En février 2003, la République fédérale de Yougoslavie a changé de nom pour devenir la « Serbie-et-Monténégro ».

La Suisse consacre ses moyens à des programmes et à des projets destinés à promouvoir la démocratisation, l'Etat de droit et l'économie de marché. Ses priorités comprennent le développement de structures étatiques, la décentralisation, l'aide aux petites et moyennes entreprises, la réforme du secteur de la santé et l'exploitation durable des ressources naturelles. Dans le domaine de la coopération économique, la Suisse soutient en premier lieu les secteurs de l'énergie et de l'infrastructure, le développement du secteur privé et la promotion du commerce et des investissements.

Tableau 16: DDC-seco: dépenses par secteurs et par régions, 2002 (en millions de francs)

	Europe centrale	Europe du Sud-Est	CEI	Non spécifié	Total
DDC/Coopération technique					
Politique/Organisation de l'Etat	0,0	9,0	4,3	0,1	13,5
Economie/Formation	0,0	4,9	3,6	0,0	8,5
Science/Culture	0,0	6,9	2,6	3,4	13,0
Agriculture	0,0	5,6	3,6	–	9,2
Santé/Affaires sociales	0,0	9,8	4,0	–	13,8
Energie/Environnement	0,0	6,0	7,6	0,4	14,0
Autres	0,1	14,6	8,0	3,0	26,6
Total 2002	0,2 5	6,7	33,7	7,9	98,5
seco/Coopération financière					
Energie	–	18,0	0,1	–	18,1
Environnement	–	7,2	3,3	0,0	10,6
Infrastructures	–	6,9	10,8	1,0	18,7
Secteur financier	0,0	1,5	11,6	1,1	14,2
Commerce	0,1	0,2	3,6	5,6	9,4
Promotion des investissements	–	1,1	8,4	3,4	13,0
Autres secteurs	–	3,5	2,5	0,6	6,6
Total 2002	0,1	38,4	40,3	11,7	90,5
DDC-seco – Total 2002	**0,3**	**95,2**	**74,0**	**19,5**	**189,1**
DDC-seco – Total 2001	***9,5***	***119,1***	***45,0***	***26,5***	***200,1***

Sources: Rapports annuels DDC/seco.
Notes: 0.0: Montant inférieur à l'unité choisie. – : Montant égal à zéro.

Le tableau 16 montre que la coopération avec l'Europe centrale a pris fin en 2002 et que le volume de celle menée avec l'Europe du Sud-Est a diminué par rapport à l'année précédente, tandis que les engagements en faveur des pays de la CEI enregistraient une forte hausse.

3.3. Analyse et bilan de la coopération

En 2003, des travaux ont été entrepris pour élaborer une nouvelle base légale et préparer un nouveau crédit de programme pour la coopération avec les pays de l'Est. C'est dans ce contexte que la DDC et le seco ont décidé ensemble qu'il était temps de tirer les leçons de l'expérience acquise dans les pays en transition. Les deux services ont donc fait évaluer la coopération menée jusqu'alors par la Suisse avec les pays de l'Est et ce bilan a été consigné dans deux rapports très complets. Les constats et les éléments de ces deux études ont servi à préciser l'orientation du quatrième crédit de programme et à élaborer une nouvelle base légale qui remplacera l'arrêté fédéral de 1995, dont la validité expire en 2005.

❑ *Analyse du processus de transition*[4]

Les bouleversements intervenus après 1990 passent par des réformes d'une ampleur inouïe, qui équivalent à rien de moins que la création de nouveaux Etats, avec tous leurs fondements politiques, juridiques et économiques. Le déroulement de ce processus a varié et varie encore grandement d'un pays à

[4] Alexander Melzer, *op. cit.*

l'autre dans les 27 Etats concernés. La première étape, cruciale sur le plan politique, a consisté à rédiger une nouvelle constitution et à garantir la paix, tâche dont tous les pays n'ont pas pu s'acquitter. Ainsi, dans le Caucase, puis plus tard dans les Balkans, des conflits ethniques et territoriaux longtemps contenus ont éclaté pour déboucher sur des confrontations sanglantes voire sur des guerres. Ces conflits ont engendré de grands flux migratoires.

Dans tous les pays, la transition a tout d'abord provoqué une grave récession économique. La libéralisation des prix, décrétée en même temps que l'abolition des plans économiques, a conduit à une chute drastique de la production et à un chômage massif. Le système d'assurances sociales s'est effondré au même moment, plongeant de larges portions de la population dans la pauvreté. Le phénomène de la paupérisation et son ampleur n'ont d'ailleurs rien perdu de leur actualité. Enfin, la répartition des revenus s'est fortement polarisée et a profondément fracturé des sociétés naguère égalitaires.

Selon les données du PNUD, l'Europe de l'Est fut la seule région du monde (avec l'Afrique) où l'indicateur du développement humain a enregistré une baisse constante dans les années 1990. Et, douze ans après la chute du communisme, seuls quelques rares pays ont retrouvé le niveau de revenus qu'ils avaient connu sous l'ancien régime. Bien que les différents intervenants aient suivi ces douze dernières années les conceptions les plus variées de la transition, ils s'accordent pour subdiviser ce processus en deux phases :

1) Réformes fondamentales : libéralisation des prix, commerce, propriété, sécurité.
2) Mise sur pied des différentes institutions qui définissent le cadre juridique, économique et social d'un pays. Les nouvelles institutions et organisations de la société civile ont largement contribué à ce processus. « Au milieu des années 1990, les nouvelles ONG ont littéralement poussé comme des champignons. Elles sont depuis devenues des partenaires sérieux qui participent pleinement au processus de transition. »[5] «La transition est considérée comme achevée lorsque la société repose sur des institutions renouvelées et stables, acceptées et soutenues par l'ensemble de la population. »[6] Ce processus prend beaucoup plus de temps qu'initialement prévu.

Les réformateurs les plus actifs sont les gouvernements des pays qui se préparent à adhérer à l'Union européenne. Environ un tiers des pays en transition, soit justement le groupe des candidats à l'adhésion, sont aujourd'hui perçus comme des Etats de droit stables dotés d'une économie de marché basée sur la concurrence. Le rapport élaboré sur mandat de la DDC subdivise les pays en trois groupes et trace la « carte de la transition » que voici :

1) La moitié environ des 27 pays en transition préparent activement leur candidature à l'adhésion à l'Union européenne (Etats baltes et pays du nord-est et du sud-est de l'Europe).
2) Les 7 pays les plus pauvres de la CEI, dans le Caucase et en Asie centrale, collaborent avec la Banque mondiale pour mener des programmes de lutte contre la pauvreté (CEI-7).

[5] *Ibid.*, p. 6.
[6] *Ibid.*, p. 7.

3) Les 5 pays restants de la CEI (dont la Russie et l'Ukraine) poursuivent leurs propres objectifs, préservant au maximum leur indépendance sur le plan international.

Le rapport se termine sur la description des tâches qu'il reste à accomplir dans le cadre de la transition, car les besoins qui subsistent sont parfois immenses. C'est notamment le cas dans les domaines et secteurs suivants : affaires sociales, énergie, environnement, gouvernance et domaine des services. L'ampleur et les caractéristiques de ces déficits varient grandement d'un pays ou d'une région à l'autre, mais certains pays connaissent une telle pauvreté et un tel endettement qu'ils remplissent les conditions pour bénéficier des stratégies de lutte contre la pauvreté menées en collaboration avec la Banque mondiale et le FMI.

❏ *Evaluation des programmes communs du seco et de la DDC*

Dans une estimation menée à large échelle, des experts indépendants ont évalué chacun des programmes communs du seco et de la DDC et ont dressé, sur mandat des deux offices, un bilan de la coopération suisse avec les pays de l'Est et de la CEI de 1990 à 2002[7]. Trois cas ont été soumis à une analyse plus approfondie : les programmes suisses au Kirghizistan, en Bulgarie et en Bosnie et Herzégovine. Cette vaste étude avait pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure la coopération suisse avec les pays de l'Est s'est-elle acquittée des objectifs politiques qui lui ont été assignés par le gouvernement et par le Parlement ?
- Comment la coopération avec les pays de l'Est s'est-elle adaptée aux nouvelles situations et aux nouveaux besoins dans les pays partenaires ?
- La coopération avec les pays de l'Est a-t-elle atteint ses objectifs ? (Est-elle efficace, efficiente et durable ?)

Voici les principales conclusions du volumineux rapport remis par les experts :

- La DDC et le seco ont le plus souvent respecté les directives du gouvernement et du Parlement tout en tenant compte de manière appropriée des priorités politiques des pays partenaires.
- La coopération suisse avec les pays de l'Est a dans l'ensemble réagi de manière adéquate aux changements en adaptant ses instruments ainsi que ses priorités géographiques et sectorielles. Exemples : réorientation des ressources au profit de l'Europe du Sud-Est et des pays de la CEI, redéfinition des priorités, répartition plus équilibrée entre aide financière et coopération technique (l'aide financière prédominait en effet largement dans les années 1990).
- Au fil du temps, l'expérience et les connaissances acquises ont progressivement permis d'accroître de manière considérable l'efficacité des projets de la coopération suisse avec les pays de l'Est.

[7] Terra Consult/E.Basler + Partner AG/Taesco et NADEL/EPFZ, *Bilanz der schweizerischen Zusammenarbeit mit Osteuropa und den Staaten der GUS von 1990-2002. Unabhängige Expertenstudie im Aufrage des seco und der DEZA*, Berne, seco-DDC, 2003. Les auteurs ont nommé leur travail « étude de bilan », car le temps qui leur avait été imparti et l'ampleur de l'objet à analyser ne permettent pas de parler d'une évaluation au sens strict du terme.

Les partenaires reconnaissent en particulier la continuité de l'engagement suisse et le fait que cet engagement ne soit pas un instrument au service d'intérêts inavoués de la Suisse. Si la coopération avec les pays de l'Est a démarré dans un climat marqué par quelques frictions entre les deux offices concernés (ce climat conflictuel est principalement mis sur le compte d'une délimitation insuffisante des compétences de chaque service), les efforts de collaboration se sont accrus ces dernières années et ont porté leurs fruits : des bureaux de coopération et des programmes par pays communs permettent d'optimiser la coordination entre les instruments de la DDC et du seco. Il serait toutefois bon d'améliorer encore les relations publiques communes et l'harmonisation des instruments de planification et de réalisation des activités (documentation, évaluations, enseignements à tirer, etc.).

seco

Le secteur énergie et environnement gagne constamment en importance dans le programme suisse et absorbe aujourd'hui 60 % des dépenses que le seco alloue aux pays de l'Est. Sur l'ensemble, environ 70 % des ressources financières du seco ont été attribuées sous forme de contributions financières, environ 11 % sous forme d'aides à la balance des paiements, environ 8 % à la promotion des investissements et environ 7 % à la promotion commerciale. De par leur volume, les contributions financières sont donc le principal instrument du seco, qui l'a d'ailleurs utilisé dans deux tiers de ses 246 projets. Le bilan relève que la coopération n'accordait à l'origine pas (assez) d'importance au renforcement des institutions, mais qu'elle remédie depuis peu à cette situation en recourant, selon les cas, à des approches novatrices.

DDC

Depuis 1992, environ 70 % des moyens engagés par la DDC sont destinés à six pays seulement : Fédération de Russie, Kirghizistan, Bosnie et Herzégovine, Bulgarie, Albanie et Roumanie (sans les programmes régionaux). Si ce constat témoigne d'une concentration géographique relativement forte dans l'utilisation des ressources, il faut souligner que la concentration est tempérée par une grande variété des thèmes de la coopération que la DDC mène dans un secteur ou dans un pays. Mais cette variété tend à faire obstacle au dialogue politique. Dans l'ensemble, le rapport donne une bonne appréciation du travail de la DDC.

Le rapport constate que le seco et la DDC ont eux-mêmes traversé une phase de transition au cours des douze années passées en revue. De nouvelles structures ont été mises en place et de nouveaux instruments introduits. Au fil du temps, l'orientation des projets s'est affinée et les incertitudes, liées aux premières années de la transition, ont pu être surmontées. Selon le rapport, la collaboration entre le seco et la DDC s'est nettement améliorée. Malgré la mise en œuvre de programmes communs, les deux services pourraient néanmoins accroître encore la cohérence des activités de la coopération suisse en Europe de l'Est et dans la CEI. Les experts suggèrent de réduire la diversité des projets et de renforcer davantage la concentration sur certains secteurs. Ils recommandent également au seco et à la DDC de renforcer l'orientation thématique de leurs programmes et de raffermir le *controlling* en recourant à des indicateurs clés. Il est prévu d'intégrer ces recommandations dans la nouvelle base légale et dans le nouveau crédit, qui devrait débuter en 2005.

3.4. Conférence annuelle 2003

C'est sous le titre *Focus Europe de l'Est* que la coopération suisse avec les pays de l'Est organise ses conférences annuelles. La huitième édition de cette conférence, le 4 novembre 2003, a été consacrée à la transition économique dans les républiques du Caucase du Sud (Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan). Des hôtes et des experts de la région ont débattu avec le public des réformes du système financier, des possibilités de diversification économique et des moyens pour promouvoir la bonne gouvernance. Dans le Caucase du Sud, le processus de transition est entravé par des conflits qui demeurent irrésolus. De plus, une pauvreté en pleine expansion et un chômage élevé sont deux grands défis au développement d'une région, à laquelle la DDC consacre environ 11 millions de francs chaque année et le seco environ 7 millions de francs.

SOURCES

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), *Rapport annuel 2002,* Londres, 2003.

DCEE (Domaine Coopération avec les pays de l'Est et de la CEI de la DDC), *Documentation concernant les projets de la coopération technique avec les Etats d'Europe de l'Est et les Etats de la CEI, 3e crédit de programme, état des engagements fin septembre 2003,* Berne, DDC, 2003.

DDC-seco, *Rapport annuel de la coopération internationale de la Suisse 2002,* Berne, 2003.

Melzer Alexander, *Die Transition und ihre Schatten – Zwölf Jahre Ostzusammenarbeit – Evaluation 2003/04*, vol. 1, rapport pour la DDC et le seco, Tulum ltd, Berne, DDC.

Terra Consult/E.Basler + Partner AG/Taesco et NADEL/EPFZ, *Bilanz der schweizerischen Zusammenarbeit mit Osteuropa und den Staaten der GUS von 1990-2002. Unabhängige Expertenstudie im Aufrage des seco und der DEZA*, Berne, seco-DDC, 2003.

SITES INTERNET

Direction du développement et de la coopération (DDC): <www.ddc.admin.ch>.
Secrétariat d'Etat à l'économie (seco): <www.seco-cooperation.ch>.

Abréviations

ACICI	Agence de coopération et d'information pour le commerce international
ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
ACWL	Centre consultatif sur la législation de l'OMC
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AELE	Association européenne de libre-échange
AEM	Accords environnementaux multilatéraux
AFF	Administration fédérale des finances
AGCS	Accord général sur le commerce des services (OMC)
AGOA	African Growth and Opportunity Act
AHS	Aide humanitaire suisse
AID	Agence internationale de développement (BM)
AoA	Agreement on Agriculture (OMC)
AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
AP	Aide publique aux pays en transition et aux pays en développement plus avancés
APD	Aide publique au développement
AP(D)	Ensemble de l'APD et de l'AP
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
ARE	Office fédéral du développement territorial
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations
ASRE	Assurance suisse contre les risques à l'exportation (nouveau nom de la GRE figurant dans le projet de révision de la loi sur la GRE)
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIE	Bureau international d'éducation (UNESCO)
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BM	Banque mondiale (en anglais « WB »)
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des règlements internationaux
BUCO	Bureaux de coordination (DDC)
CAC	Convention sur les armes chimiques
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CDB	Convention relative à l'obligation de diligence des banques (Commission fédérale des banques et banques suisses)
CDD	Commission des Nations unies pour le développement durable
CDF	Cadre de développement intégré (BM)/Comprehensive Development Framework
CDM	Clean Development Mechanism (Protocole de Kyoto) (en français « MDP »)

CEI	Communauté des Etats indépendants
CEI-7	Groupe des sept pays les plus pauvres de la CEI (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan et Tadjikistan)
CFB	Commission fédérale des banques
CFE	Commission fédérale des étrangers
CFR	Commission fédérale contre le racisme
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CICDD	Centre international pour le commerce et le développement durable (en anglais « ICTSD »)
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIDSE	Coopération internationale pour le développement et la solidarité (alliance de 15 organisations catholiques d'Europe et d'Amérique du Nord)
Ci-Rio	Comité interdépartemental de Rio
CMFI	Comité monétaire et financier international (Conseil des gouverneurs du FMI)
CNC	Conseil des négociations commerciales (OMC)
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (en anglais « UNCTAD »)
COP	Conférence des parties (UNFCCC)
CPI	Cour pénale internationale
CSA	Corps suisse d'aide humanitaire
CSLP	Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (BM et FMI)
CT	Communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/EPER
DB	Déclaration de Berne
DCAF	Centre de contrôle des forces armées (Genève)
DCEE	Division pour la coopération avec l'Europe de l'Est (DDC)
DDC	Direction du développement et de la coopération (DFAE)
DDPS	Département fédéral de la défense, de la population et des sports
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFE	Département fédéral de l'économie
DFF	Département fédéral des finances
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DFJP	Département fédéral de justice et police
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté (BM et FMI)
DTS	Droits de tirage spéciaux
EPER	Entraide protestante (Suisse)
ECOSOC	Conseil économique et social (ONU)
FAfD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAST	Early Recognition of Tension and Fact-Finding (DDC)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial (en anglais « GEF »)

FF	*Feuille fédérale*, <www.admin.ch/ch/f/ff/index.html>
FfD	International Conference on Financing for Development (ONU)
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international (en anglais « IMF »)
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
G7/G8	Groupe des sept pays les plus industrialisés du monde, réunissant la République fédérale d'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. La Russie sera membre à part entière dès 2006 (G8)
G10	Dans le cadre des négociations sur l'agriculture à l'OMC, groupe de pays (Bulgarie, Taiwan, Islande, Israël, Liechtenstein, Japon, Corée, île Maurice, Norvège et Suisse) défendant les aspects non commerciaux de l'agriculture
G20	Dans le cadre des négociations sur l'agriculture à l'OMC, groupe de pays hostiles aux subventions agricoles des pays industrialisés
G24	Groupe des 24 pays les plus industrialisés du monde
G77	Dans l'ONU, groupe de 135 pays en développement (ayant conservé dans leur nom le nombre des pays fondateurs du groupe en 1964)
GAFI	Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (OCDE)
GCSP	Centre de politique de sécurité (Berne)
GDF	*Global Development Finance* (BM)
GEF	Global Environment Facility (en français « FEM »)
GF-ATM	*Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria*/Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GICHD	Centre international de déminage humanitaire de Genève
GIEC	Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (ONU) (en anglais « IPCC »)
GRE	Garantie contre les risques à l'exportation (seco)
GRI	Garantie contre les risques à l'investissement (seco)
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés
HIPC	Highly Indebted Poor Countries (en français « PPTE »)
IANSA	Réseau d'action international contre les armes légères
IBW	Institutions de Bretton Woods
ICANN	Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (organisation américaine de droit privé à but non lucratif)
ICT4D	*ICTs for Development*, Division des TIC au service du développement (DDC)
ICTSD	International Centre for Trade and Sustainable Development (en français « CICDD »)
IDE	Investissement direct étranger
IDEAS Centre	International Trade, Development, Economic Governance, Advisory Services Centre (Genève)

IEO *Independent Evaluation Office*/Bureau d'évaluation indépendant (FMI)
IFF International Finance Facility
IIF Institute of International Finance
IMES Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration (nouveau nom de l'OFE, dès le 1er mai 2003)
IMF International Monetary Front (en français « FMI »)
IPC Indice de perceptions de la corruption (Transparency International)
IPCC Intergovernmental Panel on Climate Change (en français « GIEC »)
iuéd Institut universitaire d'études du développement (Genève)
IUHEI Institut universitaire de hautes études internationales (Genève)

LARE Loi fédérale sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation
LEtr Nouvelle Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers
LICUS *Low-Income Countries under Stress*/Pays à faible revenu en difficulté (BM)
LSEE Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers
LTBC Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels

MDP Mécanisme de développement propre (Protocole de Kyoto) (en anglais « CDM »)
MERCOSUR Mercado Común del Sur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay)
MRDS Mécanisme de restructuration de la dette souveraine (FMI)
MROS *Money Laundering Reporting Office Switzerland*/Bureau de communication en matière de blanchiment (DFJP)
MSF Médecins sans frontières
MWC *International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families*/Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille

NCCR National Centers of Competence in Research
NEI Nouveaux Etats indépendants
NEPAD Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NGLS United Nations Non-Governmental Liaison Service
NOEI Nouvel ordre économique international
NOMIC Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication
NU Nations unies
NZZ *Neue Zürcher Zeitung*

OCHA Bureau de l'ONU de la coordination des affaires humanitaires
OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
ODR Office fédéral des réfugiés
ODT Office fédéral du développement territorial
OED *Operation Evaluation Department*/Département d'évaluation des opérations (BM)

OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFCOM	Office fédéral de la communication
OFE	Office fédéral des étrangers (devenu IMES le 1er mai 2003)
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFP	Office fédéral de la police
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OIAC	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (La Haye)
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce (en anglais « WTO »)
OMCT	Organisation mondiale contre la torture
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement (ONU)
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OSAR	Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OSEC	Office suisse d'expansion commerciale
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PA	Pays en développement plus avancés
PAB	Programme d'allègement budgétaire (Conseil fédéral)
PAM	Programme alimentaire mondial
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
POP	Polluants organiques persistants
PPTE	Pays pauvres très endettés (en anglais « HIPC »)
PRD	Parti radical-démocratique suisse
PS	Parti socialiste suisse
PVD	Pays en voie de développement
RFY	République fédérale de Yougoslavie (en février 2003, la RFY a changé de nom pour devenir la « Serbie-et-Monténégro »)
RNB	Revenu national brut
RO	*Recueil officiel des lois fédérales*, <www.admin.ch/ch/f/as/index.html>
RS	*Recueil systématique du droit fédéral*, <www.admin.ch/ch/f/rs/rs.html>
SDFC	Swiss Development Finance Corporation
seco	Secrétariat d'Etat à l'économie

SIPPO	*Swiss Import Promotion Program*/Programme suisse pour la promotion des importations
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SOFI	Swiss Organisation for Facilitating Investments
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté (BM et FMI)
SSFD	Société suisse pour le financement du développement
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TRIAL	Track Impunity Always (association suisse contre l'impunité)
UA	Union africaine
UDC	Union démocratique du centre
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UIT	Union internationale des télécommunications
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development (en français « CNUCED »)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNIDIR	Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement
UNIFEM	Fonds des Nations unies pour le développement de la femme
UNMOVIC	Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies
UNRWA	*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees*/ Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
USS	Union syndicale suisse
VNU	Volontaires des Nations unies
WB	World Bank (en français « BM »)
WTO	World Trade Organization (en français « OMC »)

Liste des pays bénéficiaires de l'aide établie par le CAD (2001)[1], actualisée

Partie I: Pays et territoires en développement (aide publique au développement)

PMA – Pays les moins avancés

Afghanistan
Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cap-Vert
Centrafricaine, Rép.
Comores
Congo, Rép. démocratique
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Haïti
Kiribati
Laos
Lesotho
Liberia
Madagascar
Malawi
Maldives
Mali
Mauritanie
Mozambique
Myanmar
Népal
Niger
Ouganda
Rwanda
Salomon, îles
Samoa occidentales
Sao Tomé et Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tanzanie
Tchad
Togo
Tuvalu
Vanuatu
Yémen
Zambie

Autres PFR – Pays à faible revenu (PNB par habitant <760 dollars en 1998)

*Arménie
*Azerbaïdjan
Cameroun
Chine
Congo, Rép.
Corée, Rép. dém.
Côte d'Ivoire
Ghana
Honduras
Inde
Indonésie
Kenya
*Kirghize, Rép.
*Moldavie
Mongolie
Nicaragua
Nigeria
Pakistan
*Tadjikistan
+ Timor oriental
*Turkmenistan
Vietnam
Zimbabwe

PRITI – Pays à revenu intermédiaire tranche inférieure (PNB par habitant 761-3030 dollars en 1998)

Afrique du Sud
*Albanie
Algérie
Belize
Bolivie
Bosnie-Herzégovine
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominicaine, Rép.
Dominique
Egypte
El Salvador
Equateur
Fidji
*Géorgie
Guatemala
Guyane
Irak
Iran
Jamaïque
Jordanie
*Kazakstan
Macédoine (ex-Rép. yougoslave)
Maroc
Marshall, îles
Micronésie, Etats fédéraux
Namibie
Niue
*Ouzbékistan
Papouasie-N^lle^-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Sri Lanka
St-Vincent et Grenadines
Suriname
Swaziland
Syrie
Thaïlande
+ Tokelau
Tonga
Tunisie
+ Wallis et Futuna
Yougoslavie, Rép. féd.
Zones sous administration palestinienne

[1] Il existe depuis janvier 2003 une liste actualisée (voir la 2e partie de la remarque page suivante pour les changements intervenus en 2003). Puisque les chiffres de cet Annuaire se réfèrent à 2002, c'est la liste correspondante de l'année 2001 qui est ici publiée.

* Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) / Communauté des Etats indépendants (CEI).

\+ Territoires.

PRITS – Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (PNB par habitant 3031-9360 dollars en 1998)

+ Anguilla
Antigua-et-Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Bahrein
Barbade
Botswana
Brésil
Chili
Cook, îles
Croatie
Gabon
Grenade
Liban
Malaisie
Maurice
+ Mayotte
Mexique
+ Montserrat
Nauru
Oman
Palaos, îles
Panama
+ Ste-Hélène
Ste-Lucie
St Kitts et Nevis
Seychelles
Trinité-et-Tobago
+ Turks et Caïques, îles
Turquie
Uruguay
Venezuela

PRE – Pays à revenu élevé (PNB par habitant > 9360 dollars en 1998)

Malte
Slovénie

Partie II: Pays et territoires en transition (aide publique)

PECO / CEI (Pays d'Europe centrale et orientale / Communauté des Etats indépendants)

*Bélarus
*Bulgarie
*Estonie
*Hongrie
*Lettonie
*Lituanie
*Pologne
*République slovaque
*République tchèque
*Roumanie
*Russie
*Ukraine

PED PA (Pays et territoires en développement plus avancés)

+ Antilles néerlandaises
+ Aruba
Bahamas
+ Bermudes
Brunei
+ Caïmans, îles
Corée, Rép.
Chypre
Emirats arabes unis
+ Falkland, îles
+ Gibraltar
+ Hong-Kong, Chine
Israël
Koweït
Lybie
+ Macao
Mariannes du Nord
+ Nouvelle-Calédonie
+ Polynésie française
Qatar
Singapour
Taipei chinois
+ Vierges, îles (RU)

Remarques: Selon la politique adoptée par le CAD en 1993, la liste des bénéficiaires de l'aide établie par le CAD est composé de deux parties. Les examens périodiques, suivant des critères établis, peuvent conduire au fait que certains pays bénéficiaires soient transférés d'une partie à une autre, notamment de la Partie I à la Partie II (voir le rapport *Coopération pour le développement*, 1996, p. A101).

Les changements suivants sont intervenus en 2003:

Timor-Leste fait partie des PMA.
La Géorgie, la Papouasie-Nouvelle Guinée et l'Ouzbékistan sont classés comme pays à faible revenu.
La Chine, le Honduras, la Turquie et le Turkménistan sont classés comme pays à revenu intermédiaire tranche inférieure.
Le Costa Rica et la Dominique sont classés comme pays à revenu intermédiaire tranche supérieure.
Le Bahreïn constitue un pays à revenu élevé et Malte et la Slovénie font partie des pays en développement plus avancés.

Source: OCDE, *Les dossiers du CAD, Coopération pour le développement, développement international, rapport* 2001, 2002, <www.oecd.org/dac>.

\+ Territoires.
* Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) / Communauté des Etats indépendants (CEI)